

Pack Ordexo (Adexar® + Comet® 200)

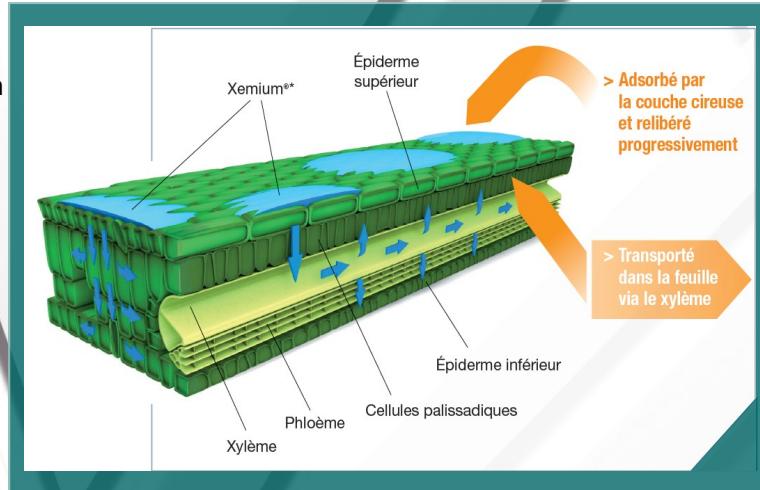
» Une mobilité unique ...

Les propriétés lipophiles, hydrophiles et la solubilité dans l'eau de Xemium®* conduisent à une distribution systémique équilibrée.

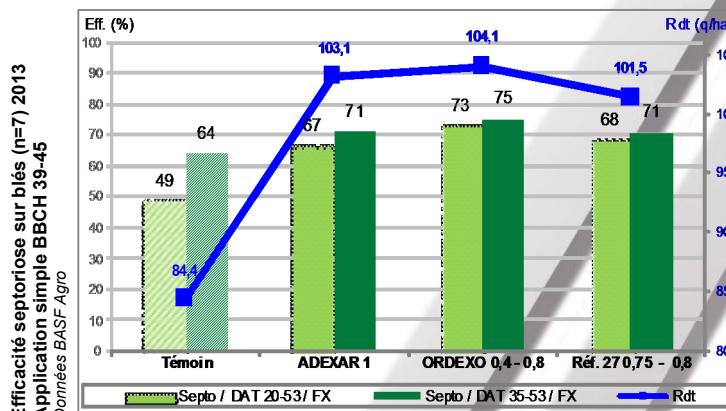
Une fois appliqué sur la feuille :

- une partie du Xemium®* pénètre rapidement à l'intérieur des feuilles.
- une partie du Xemium®* se fixe solidement à la couche cireuse et est ensuite régulièrement remobilisée.

... Pour plus de souplesse d'utilisation et une longue durée d'action.



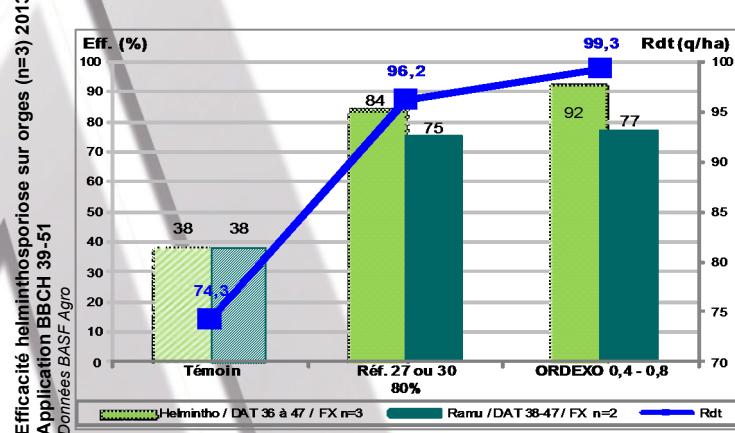
» Une association efficace sur blés



La combinaison des 3 substances actives apporte un niveau d'efficacité encore jamais atteint contre le complexe septoriose / rouille.

Sur blés et sur orges, l'avantage d'Ordexo associant Xemium, époxiconazole et F500 se traduit par un niveau de rendement net inégalé et donc un retour sur investissement très intéressant.

» Une association efficace sur orges

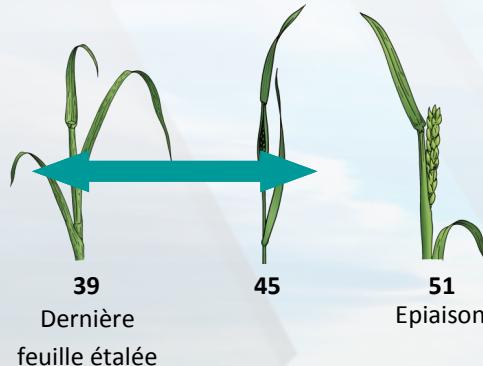


En orges également, la puissance du Xemium®* combinée à la force du F500 ou pyraclostrobine apporte un haut niveau d'efficacité contre le complexe des maladies des orges, y compris la ramulariose.

*Xemium, nom d'usage de la substance active fluxapyroxad

Adexar® + Comet® 200 :

➤ S'applique du stade dernière feuille étalée au stade épiaison en traitement pivot de la protection de la feuille.



Pression maladies	Moyenne	Forté
Potentiel culture	Classique	Elevée
BLES	1 twin pour 7,5 à 6 ha jusqu'à 3ha [0,8L Adexar® + 0,4L Comet® 200/ha] à [1L Adexar® + 0,5L Comet® 200/ha]	
ORGES	1 twin pour 8,5 à 6 ha jusqu'à 3ha [0,7L Adexar® + 0,35L Comet® 200/ha] à [1L Adexar® + 0,5L Comet® 200/ha]	
La dose est à adapter en fonction de la pression maladies, des conditions climatiques et du programme envisagé.		

Adexar®

- Autorisation de vente : N°2110170
- Composition : 62,5 g/L de fluxapyroxad + 62,5 g/l d'époxiconazole
- Formulation : concentré émulsionnable (EC)
- Usages autorisés :

Blés, triticale : piétin-versée, oïdium, septoriose, rouilles brune et jaune
Orges : piétin-versée, rouilles naine et jaune, oïdium, rhynchosporiose, helminthosporiose (D. Teres), ramulariose
Seigles : oïdium, rouille brune, rhynchosporiose
Avoines : piétin-versée, rouille couronnée, oïdium

- Dose autorisée : 2 L/ha
- Classement :

H319 : provoque une sévère irritation des yeux.
H302 : nocif en cas d'ingestion.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
H351 : susceptible de provoquer le cancer.
H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H 400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- ZNT : 5m
- Nombre max d'applications : 1/an*
- Délai avant récolte : 35 jours
- Délai de ré-entrée dans la parcelle : 48H



Attention

* Ne pas appliquer à la dose maximum homologuée plus d'une fois par an et par parcelle le produit Adexar® ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des inhibiteurs du complexe mitochondrial (SDHI) afin de limiter le risque de résistance.

Lors de l'emploi de ce pack, vérifié à ce que l'un **et** l'autre des produits soit obligatoirement autorisé sur l'une ou l'autre des maladies en présence.

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.



PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.



Comet® 200

- Autorisation de vente : N°2100151
- Composition : 200 g/L de pyraclostrobine
- Formulation : concentré émulsionnable (EC)
- Usages et doses autorisés :

Blés, triticale : rouilles brune et jaune
Orges : rouille naine, rhynchosporiose, helminthosporiose
Seigles : rouille brune, rhynchosporiose
Avoines : rouille couronnée

- Dose autorisée : 1,1 L/ha
- Classement :
- H315 : provoque une irritation cutanée
- H317 : peut provoquer une allergie cutanée
- H319 : provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 : nocif par inhalation
- H302 : nocif en cas d'ingestion
- H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H400 : très toxique pour les organismes aquatiques
- H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- ZNT : 5m (zone aquatique et zone non cultivée adjacente) si 1 application/an; ZNT=20m si 2 applications/an
- Nombre max d'applications : sur helminthosporiose de l'orge 1/an sinon 2/an
- Délai avant récolte : 35 jours
- Délai de ré-entrée dans la parcelle : 48h



Danger

Protection utilisateur lors de la manipulation produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

* Marque déposée Sté PANTEK France

CONTACTS UTILES

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Servic Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

© Marque déposée BASF Comet® 200 et Adexar® - Novembre 2013 Réf. 993CFE1013NORD - Annule et remplace toutes les versions précédentes. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur de BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr